

La Commune de BRASSAC en Ariège-Pyrénées vous propose ses gîtes au départ des sentiers de randonnées...

- au Col de Légrillou, le Gîte de Séjour accueille jusqu'à 15 personnes.
- Chalets pour 4/6 personnes dans le Parc du Château.

Contact :

Brassac Tourisme au 06 07 33 41 96

brassac.tourisme@orange.fr



22^{èmes} Randonnées en Musique au MOULIN DE LA LAURÈDE

09000 - BRASSAC

Col de Légrillou (RD 111)

DIMANCHE 22 JUIN 2025



5 et 9 km

Avec le soutien de la Fédération des Moulins de France et des communes de Burret, Brassac, Bénac, Le Bosc, Serres/ Arget.

Association Moulin de la Laurède

Mairie, 09000 BURRET



Mehdi et Sonia
Le Col des Marrous, Route départementale 17

Tél : 05 61 65 16 46
contact@aubergelesmyrtilles.fr



la Barguillère
ARIÈGE - PYRÉNÉES - AUBERGE - BISTROT
www.barguillere.fr



Anne Landes
Village
09000 St Pierre de Rivière
Tel : 05 61 65 14 02
Fax : 05 61 02 62 16
Port : 06 87 31 99 27
contact@barguillere.fr

FORGES DE PYRÈNE
LE VILLAGE INOUBLIÉ

PARTAGE

AUTHENTICITÉ

DÉCOUVERTE

à 5 min
de FOIX

FOIX
ARIÈGE CÔTE D'OR
PREMIÈRE COTE D'OR

Route de Paris, 09330 MONTGAILHARD
05 34 09 30 60
info@forges-de-pyrene.com
www.forges-de-pyrene.com

POUR UNE ENTRÉE AUX FORGES DE PYRÈNE
SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

l'ACCUEIL
Foix-Varilhès
Un site de la Communauté
d'Agglomération Foix-Tournefort

De la farine au moulin,
des fleurs sur les sentiers !

DIMANCHE 22 JUIN

2 randonnées de 5 et 9 km en Barguillère

Cette année nous proposons un rendez-vous commun pour un choix de 2 randonnées avec une inscription commune au Col de Légrillou – BRASSAC, à 9 km de FOIX.

De Foix passer par Brassac puis continuer sur 4 km par la RD 111 jusqu'au Col de Légrillou

Les 2 itinéraires passent par le **Moulin de la Laurède**, ouvert à la visite et qui fait de la farine pour l'occasion. Les itinéraires sont sans difficultés particulières et seront balisés.

Les 2 randonnées sont accessibles à tous, et tout particulièrement aux familles.

RANDONNÉE LONGUE

(9 km, 350 m de dénivelé +) :

Légrillou, Pont de Baillès, Matthieu, Moulin de la Laurède (visite, mouture, animation musicale), Bourgail, Légrillou (apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale).

RANDONNÉE COURTE

(5 km, 210 m de dénivelé +) :

Légrillou, Bourgail Moulin de la Laurède (visite, mouture, animation musicale), Bourgail, Légrillou (apéritif offert, repas tiré du sac, animation musicale).

Départ et arrivée

Col de Légrillou, 09000 BRASSAC, 4 km après le centre de Brassac par la RD 111.

Inscriptions à partir de 8h et départ de 8h à 9h30

Les 2 randonnées seront fléchées.

Pour tous les randonneurs, apéritif offert, pique-nique tiré du sac et animation musicale à Légrillou, à l'abri en cas de météo défavorable, et fin de randonnée.

Participation

Ouverte sans limite d'âge. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés par au moins un adulte.

Une cotisation de participation sera perçue à l'inscription pour un montant de 3 €. Elle sera gratuite pour les enfants de moins de 16 ans.

Chaque participant recevra à l'inscription une carte de participation qui sera visée aux points de contrôle sur chaque randonnée.

Restauration

- ▶ Sur le parcours, gratuite : boissons et gâteaux secs.
- ▶ Pique-nique : apéritif offert, repas tiré du sac. Abri en cas de pluie.

Animation

- ▶ Animation musicale au Moulin de la Laurède et à LEGRILLOU

Récompenses

- ▶ Au groupe de randonneurs le plus nombreux.
- ▶ A la famille la mieux représentée (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).
- ▶ Au randonneur(se) le(a) plus âgé(e).

Secourisme et Urgences

- ▶ Les premiers secours sont assurés par des secouristes bénévoles
- ▶ Urgence : 112

Assurance

- ▶ Le Moulin de la Laurède est garanti en R.C. auprès de la MAIF. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Renseignements et inscriptions

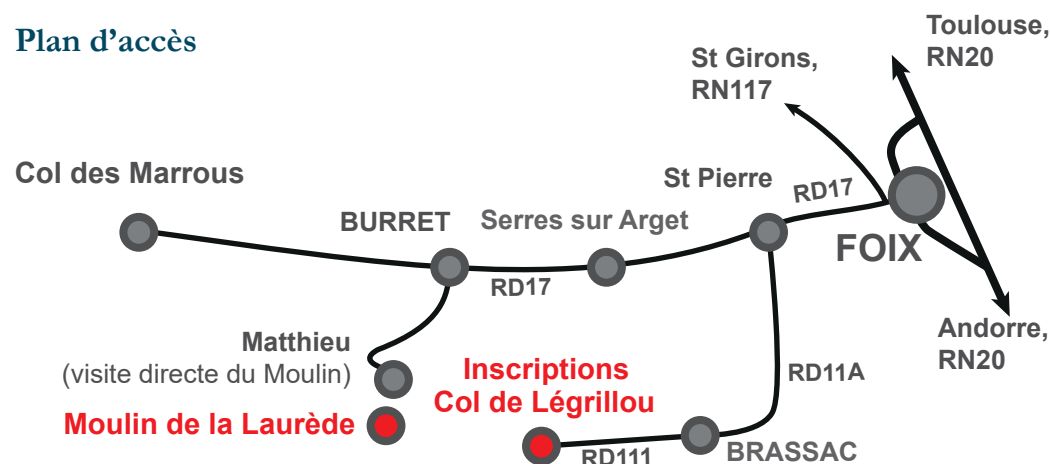
- ▶ Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
- ▶ Colette et Jean-Paul Denier, 05 61 73 13 85, 06 86 30 62 42
- ▶ Danielle et Jean-Pierre Villeneuve, 05 61 65 21 53
- ▶ Jean-Louis Rouch, 05 61 65 32 38

Une visite directe du Moulin de la Laurède (1,6 km A-R) est possible de 10 à 12h à partir de Matthieu par BURRET (voir plan).

La marche aura lieu quelles que soient les conditions météorologiques, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

Il est vivement recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est formellement interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu ou d'y jeter des déchets, papiers ou gobelets. En cas d'infraction à ces règles, la responsabilité des contrevenants sera engagée.

Plan d'accès



Une fiche descriptive de l'itinéraire choisi sera remise aux participants.